

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18512 - 72ÈME ANNÉE

Mobilisation contre la Loi Travail

Oui, nous pouvons gagner contre l'illettrisme

Le monde célèbre aujourd'hui la Journée mondiale de l'alphabétisation et cette semaine se déroulent les Journées nationales d'action contre l'illettrisme. Cette initiative est relayée à La Réunion par des opérations médiatiques. Notre île compte près de 120.000 illettrés. C'est un des résultats de la politique menée depuis 70 ans. Comment en effet expliquer que dans un département français un taux aussi important de la population soit touchée par ce grave problème. Lors de l'arrivée au pouvoir des progressistes cubains en 1959, le taux d'illettrisme était aussi important qu'à La Réunion à cette époque, aujourd'hui l'illettrisme a disparu depuis longtemps de Cuba. Pourquoi ne pas se tourner vers d'autres horizons que la France pour régler nos problèmes spécifiques ?

Depuis 70 ans, La Réunion est un département français. Le système scolaire français et celui de la formation se sont donc implantés dans notre île. C'est celui d'un des pays les plus riches du monde, qui a la réputation d'être un phare mondial de la culture. En France, l'école est obligatoire depuis près de 130 ans. Selon l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme, 7 % des habitants de la France sont illettrés. Cela représente 2,5 millions de personnes. C'est pourquoi il y existe d'importantes actions pour lutter contre ce problème. Cette semaine se tiennent en effet les Journées nationales d'action contre l'illettrisme. Le thème choisi est le numérique. Dans une société où l'utilisation de l'Internet est toujours plus importante, l'illettrisme limite l'accès aux informations. C'est d'autant plus grave que les services de l'État sont toujours plus dématérialisés. Il sera obligatoire de remplir sa déclaration des revenus sur Internet. Comment y arriver pour une personne illettrée ?

À La Réunion, ces journées sont relayées par des actions médiatiques.

La mairie de Saint-Denis a mis l'accent sur l'utilisation de 150 volontaires pour lutter contre l'échec scolaire. Quant à la Région Réunion, elle tente de valoriser ses Cases à lire, une promesse de campagne de Didier Robert vieille de 6 ans. Cette dernière initiative est loin d'avoir porté ses fruits, car depuis 6 ans l'illettrisme n'a pas reculé à La Réunion. Il concerne 120.000 personnes, un Réunionnais sur 7. C'est trois fois plus qu'en France.

Danger de continuer dans l'erreur

Comment expliquer que des personnes qui ont fréquenté pendant plus de 10 ans le système scolaire d'un des pays les plus riches du monde soient dans cette situation ? Ce bilan est une des conséquences de la politique menée depuis 70 ans à La Réunion. Le choix est celui de l'intégration, c'est-à-dire faire comme dans tous les départements français alors que La Réunion se situe à 10.000 kilomètres de la France,

et qu'elle a une histoire et une culture bien différentes. Malheureusement, les perspectives ne sont pas réjouissantes. Le projet de loi égalité réelle propose en effet de continuer sur la même voie, en se fixant comme but d'arriver à amener les Réunionnais au niveau des Français dans 20 ans, selon les propos tenus en substance par Ericka Bareigts, alors secrétaire d'État à l'Égalité réelle, lors de la présentation du projet de loi aux journalistes le 3 août dernier par George Paulangevin, encore ministre des Outre-mer à ce moment.

La reproduction de mesures prolongeant celles qui ont conduit à l'échec fait craindre le maintien de l'illettrisme à La Réunion.

« Yo sí puedo »

Les Journées nationales d'action contre l'illettrisme viennent en écho à une manifestation mondiale qui fête aujourd'hui son 50e anniversaire : la Journée internationale de l'alphabétisation. Dans le message, Irina Bokova, directrice générale de

l'UNESCO, rappelle que « l'alphabétisation fait partie de l'Objectif de développement durable 4, qui vise à « assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ». L'objectif est que d'ici à 2030, tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter ».

Dans le monde, des pays ont réussi à faire reculer l'illettrisme, sans faire partie du club des États les plus puissants sur le plan économique. Cuba en fait partie. À l'arrivée des progressistes au pouvoir en 1959, la situation était comparable à celle de La Réunion sur le plan de l'illettrisme. Cela fait bien longtemps que ce problème n'existe plus à Cuba, car les communistes en ont fait une priorité. Avec plus de 99,90 %, le taux d'alphabétisation de Cuba dépasse celui d'anciennes puissances

coloniales telles que la France, la Grande-Bretagne ou les États-Unis. Dans ce petit pays tropical, une méthode a été mise au point. Grâce à elle, une personne peut sortir de l'illettrisme en trois mois et demi. Elle se nomme « Yo sí puedo » (Moi, je peux) et se compose de 65 cours de 30 minutes. La méthode a été exportée avec succès dans plusieurs pays du monde. En Argentine, 1.000 jeunes encadrés par 5 spécialistes cubains ont permis à plusieurs dizaines de milliers de personnes d'apprendre ou de retrouver la capacité de lire et d'écrire.

La France ne doit pas être la seule référence

À La Réunion, 120.000 personnes sont illettrées. Pourquoi ne pas appliquer dans notre île une méthode

capable de les sortir de cette situation en quelques mois ? Nul doute qu'il existe à La Réunion de nombreux jeunes qui seront enthousiasmés de participer à une telle aventure. Mais cela suppose d'arrêter de regarder uniquement vers la France et de prendre ce pays comme seule référence.

M.M.

Etude sur les lieux de naissance

SCOT EST : « Des critiques sévères qui retardent encore l'aménagement de notre territoire »

Dans un communiqué diffusé hier à la presse, Alain Aquilimeba, la Section PCR de Saint-Andre, et Michele Caniguy donnent leur position suite à l'avis très sévère donné par les services de l'État sur le SCOT Est de la CIREST.

Nous avons constaté qu'un avis très sévère a été émis à la date du 30 juin 2016 sur le projet de SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) de la CIREST, par les services de l'Etat s'appuyant sur des arguments indiscutables à l'encontre de ses responsables (erreurs matérielles, choix incompatibles avec le SAR: Schéma d'Aménagement Régional). Malgré sa réaction exprimée dans la presse du 27 août dernier, Jean-Paul Virapoullé se retrouve bien embarrassé, son projet phare de Port à Bois-Rouge étant plus particulièrement pointé par les services de l'Autorité Environnementale, signataire de l'avis sur le SCOT précité. Celle-ci demande expressément, du fait de son caractère incompatible avec le SAR, son retrait du projet de SCOT : Le port était prévu « en zone prioritaire d'acquisition du conservatoire du littoral (priorité 1), en ZNIEFF 1 et 2 (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique) et classé en espace remarquable du littoral au SAR. C'est clair et net. En outre, en plus de Saint-André, les

autres communes de la CIREST sont en droit de s'inquiéter pour le devenir de leurs Plan Local d'Urbanisme (PLU), de leurs plans locaux de l'habitat (PLH), de leurs plans de déplacements urbains (PDU) de leurs Schémas de développement commerciaux (SDC). L'exécution de ceux-ci étant conditionnée par leur compatibilité avec le SCOT, lui-même assujéti au SAR, comme le précise le numéro spécial du journal édité par la commune de Saint-André au début de 2016.

Cette faute politique pousse l'Autorité Environnementale (AE) à demander de retirer aussi :

Un projet situé à la rivière des roches

Un projet situé à Notre-Dame-des-laves

Un projet sur la Plaine des Palmistes

Est-cet embarras qui a conduit Jean-Paul Virapoullé à ne pas faire figurer ce point essentiel à l'ordre du jour de l'assemblée du Conseil Communautaire de ce jeudi 8 septembre ? Toujours est-il que les Saint-Andréens ne sont pas près de voir les

5000 emplois annoncés bruyamment dans la presse en juin 2015 !

Sur ce plan, Monsieur Virapoullé ferait bien de méditer sur la vanité de ses propos à l'encontre de ses adversaires politiques : traités par lui « d'ignorants », ceux-ci auraient beau jeu aujourd'hui de lui retourner le compliment sans ménagements, ce qu'ils se garderont bien de faire, ayant une idée beaucoup plus haute de la nécessité d'une éthique exigeante en politique.

Alain Aquiliméba, Conseiller municipal et communautaire

Jean-Paul Ciret,

pour la section PCR de Saint-André

Michèle Caniguy, conseillère départementale

Édito

Changement climatique : ils savaient et n'ont rien fait car leur but est le profit

Le site UP Magazine a publié le 23 août dernier un article affirmant que le groupe pétrolier Exxon porte une lourde responsabilité dans la fragilisation des récifs coralliens. Car selon les éléments réunis par l'ONG 350.org, Exxon est informé depuis longtemps des effets des changements climatiques, et a adapté ses installations à la montée du niveau des océans. Voici une chronologie publiée sur UP Magazine :

« 1968. Le Stanford Research Institute à Exxon et à l'American Petroleum Institute : « Si les taux de CO2 continuent d'augmenter au rythme actuel, des élévations notables de la température seront probablement observées ».

1977-1978. Division de recherche sur les produits d'Exxon : « On pense à l'heure actuelle que l'humanité dispose de cinq à dix ans, après quoi la nécessité de prendre des décisions difficiles pour modifier les stratégies énergétiques pourrait devenir critique ».

1980. Imperial Oil, la filiale canadienne d'Exxon, publie un document intitulé Review of Environmental Protection Activities for 1978-1979 affirmant qu'« il n'y a aucun doute que l'intensification de l'utilisation de combustibles fossiles... aggrave le problème potentiel de l'élévation du taux de CO2 dans l'atmosphère ».

1980. Exxon réunit régulièrement avec d'autres leaders de l'industrie pétrolière pour débattre de la réalité du « problème du CO2 ».

1982. Les programmes sur les questions environnementales d'Exxon s'attendent à « des événements potentiellement catastrophiques » si l'utilisation des combustibles fossiles n'est pas réduite.

1992. Exxon participe à la formation de la Global Climate Coalition qui explique aux décideurs : « Le rôle des gaz à effet de serre dans le changement climatique est imparfaitement compris ».

1997. Le PDG D'Exxon, Lee Raymond, s'exprime contre le protocole de Kyoto : « Il est très peu probable que la prise de mesures, aujourd'hui ou dans

20 ans, influe significativement sur la température au milieu du siècle prochain ».

1998. Une note interne de l'American Petroleum Institute, financé par Exxon, explique que « la victoire sera nôtre lorsque l'homme de la rue aura « compris » (reconnu) les incertitudes de la science climatique ».

2000. Exxon publie ces annonces pour semer le doute sur la science climatique : « une science incertaine : sachant que les prévisions météorologiques ne sont fiables qu'à quelques jours tout au plus, on ne peut que prendre acte de l'énorme défi auquel sont confrontés les scientifiques cherchant à prédire le changement climatique et son impact au cours du siècle prochain ».

2005. Le rapport annuel sur la citoyenneté d'entreprise d'Exxon lance des accusations infondées contre les conclusions climatiques du GIEC, soutenant que ce dernier n'avait pas utilisé des « méthodes statistiques objectives et reproductibles ». »

Autrement dit, cette entreprise a depuis longtemps en sa possession les éléments prédisant la catastrophe mais n'a rien fait pour les diffuser. Plus grave, elle a combattu les travaux des scientifiques qui ont démontré l'existence du changement climatique et ses conséquences, le but étant de continuer à faire des profits. Depuis 2015, la justice des USA enquête sur ses faits.

À La Réunion, il existe un projet fait en dépit du bon sens. C'est la construction d'une route en mer. Des multinationales du BTP comptent faire des profits considérables. Il est pourtant clair que le niveau de la mer va monter, et les cyclones seront plus intenses. Si cette route était construite, elle serait donc exposée aux effets les plus destructeurs du changement climatique à La Réunion. La sécurité et les finances des Réunionnais seront-elles sacrifiées pour augmenter les profits des multinationales ?

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

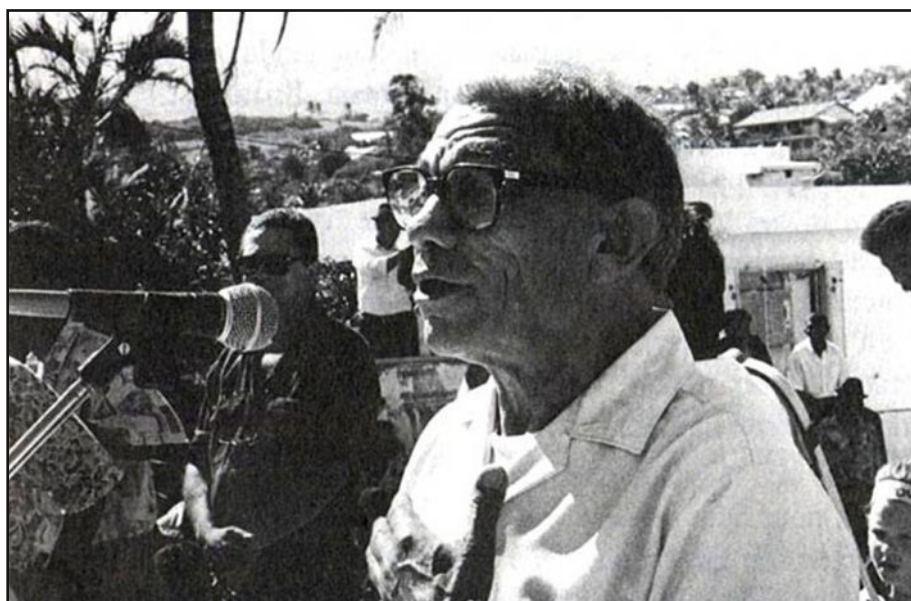
Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Samedi 10 septembre à la Ligne des 400

En souvenirs du père René Payet



Le Père René Payet

Cher ami René
Quelques-uns de tes ami(e)s vont se retrouver à la Ligne des 400/Chemin Flamboyant pour se souvenir de toi. Je sais que ce ne sera pas un moment triste. Triste pour moi qui aurai été content d'y être et qui ne le pourrai pas. Je me souviens quand tu as fêté tes soixante ans de prêtrise, à la Rivière Saint-Louis, lieu où tu es né. Tu n'as jamais perdu ton petit côté saint-louisien. Là où peut-être tu aurais pu essayer d'être maire. Père Lafosse l'a été avant toi. Et tout près de l'Entre Deux, un prêtre a été maire aussi. Ils n'ont pas mis l'Église en péril. Ils ont pu être en même temps maire et curé. René, je pense que les Réunionnais ont oublié ces moments difficiles où tu passais pour être plus 'com-

muniste' que prêtre. Et même plus 'prêtre' du tout. Cela a été voulu et entretenu, par ceux qui auraient dû, au contraire, te soutenir. Je pense à tes soixante ans de sacerdoce. Tu avais encore la tête bien en place et le cœur solide aussi et aimant, pour oser demander à l'assemblée de dire avec toi, non pas 'Je vous salue Marie', mais 'Je te salue Marie'. De même qu'on ne dit plus : 'Notre Père qui êtes aux cieux', mais 'Notre Père qui es aux cieux'... 'Je te salue Marie', très vite rectifié.

René, tu n'as pas eu droit, pour tes soixante ans de sacerdoce, à un numéro spécial d'Église à la Réunion'. Tu as été pourtant à Croix Sud qui a enfanté, si on peut dire, 'Église à la Réunion'. Tu as été à la Maison des Œuvres, tu as été en paroisse. Quel-

qu'un me demandait un mot sur toi, maintenant que tu es parti. J'ai répondu 'prêtre aux bras ouverts'. Et je pense que beaucoup sont d'accord avec moi. Paul Vergès disait au sortir de l'église de la Ravine Blanche, lors de tes obsèques : 'Il faut attendre la mort pour que quelques valeurs vous soient reconnues'. (Je cite de mémoire).

J'ai vu dernièrement qu'on reprenait tes propos : 'le peuple n'attend pas, le peuple prétend'. Tu prononçais ces paroles, lors d'un événement très précis. Ce n'était pas devant les jeunes. Tu faisais partie de ceux qui s'indignaient. 'Quel diable de prêtre ! Je ne dis pas que tu nous manques, puisque tu es toujours là. La preuve on se réunit pour passer un moment avec toi. Je ne connais pas le menu. Mais je sais que ceux qui y seront, seront heureux d'y être.' Tienbo René

Nelson

Fonkèr pou pèr René Payet

Le samedi 10 septembre

**Ligne des 400 –
Chemin Flamboyant – B.P 71**

Prendre chemin stéphane

Pour un pîknik partaz de 11h à 16h

Les Amis du Père René Payet vous invitent à participer avec eux à ce moment convivial de partage

Reynolds Michel

30€ adulte
enfant (-12 ans) **12€**

L'association SKR
Solidarité Kréol Rényoné
à le plaisir de vous recevoir à son

Déjeuner-Dansant

Dimanche 11 septembre 2016, à partir de 11h

à la salle polyvalente de la Bretagne
(5 chemin des routiers, Saint-Denis)

Contact : 0692 79 87 19 – 0692 42 30 92

Le suffrage universel remis en cause au Brésil

Paternité de Charles Angrand (6) : cette brume qu'accroche le grain du papier

C'est une question de mur. Ainsi que d'échos renvoyés par ses pans. Ils n'en sont pas nécessairement les victimes, les chats, mais parfois les compagnons du clair de lune.

Au premier rang des similitudes troublantes, les chats d'Angrand et de Poe ont en commun l'affection. Dans le conte du poète de Baltimore, l'animal suit le narrateur dans la maison partout où il va, « Ce n'était pas sans peine non plus que je parvenais à l'empêcher de me suivre dans les rues ». Il n'est pas peu de dire que le chat de Poe suit son « maître » comme son ombre, puisqu'il en dévoilera même l'ombre de sa personnalité : alcoolisé et furieux de cette énigmatique fidélité, l'homme énuclé l'animal d'un coup de canif.

La problématique majeure du « Chat Noir » réside dans la vision : plus précisément dans la dialectique du 'voir et ne plus voir' (ce sur quoi joue Angrand aussi – un œil pour voir, un œil pour concevoir), et sur cet axe s'inscrit toute l'action. Parce qu'il n'en peut plus de voir son forfait, le narrateur de Poe pend l'animal précisément à l'arbre dans lequel il se plaisait à grimper : son maître le pend « avec des larmes plein les yeux » : des larmes qui troublent sa vision, en atténuée non seulement la clarté, mais la cruauté. Angrand dissimule pareillement dans une brume lumineuse les larmes de son histoire d'amour et de jumeaux.

Le mur fixe la limite du regard, support du secret, et de son dévoilement : l'incendie accidentel de la maison fait apparaître sur le blanc du mur le spectacle hideux du crime : la silhouette du chat pendu. Là se rejoue la scène que le narrateur voulait oublier. « La chute des autres murs, explique-t-il, avait comprimé la victime de ma cruauté dans la substance du plâtre fraîchement étendu ; la chaux de ce mur, combinée avec les flammes de l'ammoniaque du cadavre, avait ainsi opéré l'image telle que je la voyais ».

De façon proche, le fantôme du chat rôde dans la brume des crayons Conté d'Angrand, se promenant, s'égarant, apparaissant et disparaissant avec une discrétion et une délicatesse lunaires : « chat qui s'en va tout seul » dont la queue aérienne

dessine une arabesque nocturne qui ne cesse d'inspirer l'artiste. Comme il est écrit à Gustave Kahn, le félin d'Angrand a « un fil à la patte », celui de Poe une corde au cou.

Le cadavre de l'épouse du conte cruel est dissimulé dans l'épaisseur du mur, emmuré de silence - comme le fut Angrand par son neveu. Mais le chat emprisonné dans le mur avec le cadavre, miaule et interpelle le passant, en dénonçant le crime. Le meurtrier trahi par le chat qu'il nourrissait. De semblable façon, la lithographie du chat noir dévoile la supercherie du neveu d'Angrand.

N'est-ce pas « Dehors ! » qu'Angrand titra son œuvre de 1899 (reproduite dans le précédent article). Contrairement à ce qu'écrivait Aline Dardel, sous le conseil de Pierre Angrand, dans le dossier qu'elle consacra aux publications de Jean Grave (« Il s'agit d'un chat regardant au travers d'une fenêtre vers la lumière, la liberté »), le chat ne regarde pas vers l'extérieur, puisqu'il est déjà à l'extérieur. L'animal est positionné sur le rebord d'une fenêtre qu'un mur d'un noir de fumée borde : un mur qui sépare, qui dissimule la flamme, la femme, Antoine et Emmanuel. Le chat regarde à l'intérieur, il en a été chassé, tel est le sens de l'exclamation du titre ; il revient inlassablement, guette un geste pour pouvoir se faufiler à l'intérieur et reprendre sa place ronronnante. C'est un acte d'amour que nous raconte l'œuvre, non une soumission, encore moins une liberté. L'animal agit en tout point comme celui de Poe. Mais devant ce chat, Mme Dardel et Pierre Angrand érigeaient un mur de plus, celui du contresens volontaire.

Trois lettres constituent le puzzle du chat noir d'Angrand. Une première destinée à Jean Grave, de novembre 1899, la deuxième à son ami Dezerville, et enfin celle qui est envoyée à Signac - ces deux dernières datées de décembre 1899.

En novembre, l'artiste annonce à Jean Grave, qui prépare un album de lithographies dans le cadre de la propagande par l'image, un « sujet un peu quelconque : détail de la vie rustique, simple essai de clair-obscur en vague symbole, si vous désirez une désignation (ajoute-t-il), il me semble que ce serait celle-ci : 'Dehors !' conviendrait ». Il a bien conscience que le sujet échappe à la

ligne anarchiste. Ce qui est conforté par ce qu'il écrit à son camarade Paul Signac, le mois suivant : « le sujet vraiment ne vaut pas le temps que j'y aurai consacré : un chat laissé dehors le soir et qui se silhouette sur l'appui d'une fenêtre éclairée ». Un chat « dehors », oui, et qui veut rentrer. Le troisième élément qui s'ajoute aux premiers est tiré de la lettre à son ami de longue date, Dezerville, dans laquelle il évoque la « litho », il dit que la diligence part à 6 heures du matin, que « c'est trop tôt pour un chat frileux tel que moi. Sachez que ce nom de chat m'a perduré. J'ai peine à me rappeler exactement les origines de ce baptême ». Précisément, la lithographie « Dehors ! » est une œuvre autobiographique symboliste. La figure du chat étant une métaphore de l'artiste qui signait « Ch. A » : chat... sur nombre de ces œuvres. « On chasse ce qu'on peut », était porté en illustration d'un dessin pour Grave de septembre 1907 - et pas seulement le lapin, le chat aussi. Chasser dans les deux sens du terme : chasser de la maison, tué et enfoui. Chassé par le neveu, revenant par le petit-fils, chassé par la porte, il revient par la fenêtre. Le chat noir porte la nuit sur son pelage, mais la lumière dans ses yeux, il éclaire ce qu'il voit comme le chat de Bachelard.

Suivons Poe, encore, nous y trouverons peut-être d'autres réponses. « Le Portrait ovale », portrait d'une jeune fille d'une très rare beauté, « ne haïssant que l'Art qui était son rival ». L'idée romantique que l'art vampirise la vie. Peindre la vie, c'est peut-être tuer le modèle : « les couleurs qu'il étalait sur la toile étaient tirées des joues de celle qui était assise près de lui. » Je rêve à la jeune femme nue que Charles Angrand peignit, qui ressemble tant aux mères des Maternités. Peut-être Poe peignait-il cette histoire avant qu'elle ne se produisît.

Jean-Baptiste Kiya

Oté

Mon pti kolonyalis ilistré 4 - Kisa la tyé Sankara é pou kosa ?

*Mi pans moin la fine dir azot kèl politik Sankara téi vé amenn dann son péi épi dann l'Afrik-konm moin la di lété in politik panafrikène. Li té i di souvan avèk lo bann prezidan l'Afrik : i fo ni fé dann l' Afrik tout sak nout kontinan la bézoin san fé vnir dopi La Frans sansa l'Erop . In zour li la amontr son kostime épi li la di : dann son linz na poin in fil i sort déor, tout lé fé dopi A ziska Z dann mon péi é tout mon délégasyon lé abiyé konmsa. Demoun la bate la min épi la ri, mé moin lé sir bann sosyété La Frans la pa ri pou vréman - amoins la rir jone . **

In zour in moun i di Sankara lo Che lé mor l'az trant-nèvan é Sankara i di konmsa sé l'az li va gingn l'ané 1988 é i paré sa té i rann ali tris... li la pa trap son trant-névan, son bann z'ènmé la tyé ali l'ané 1987, lo 15 oktob vèr katrèr édmi é la tyé an mèm tan 12 an parmi son bann kolaboratèr. Kisa la tyé ali ? Bann solda téi fé parti bann z'onm komandé par Blaise Compaoré, son méyèr kamarad, sak li l'avé in gran l'amityé pou li. Moin la fine dir azot lé dé l'avé fé z'ot formasyon ansanm, é tou lé dé l'avé fé z'ot group z'ofisyé kominis ansanm, é Sankara té son témoin pou son maryaz.

Alor, sé Blaise la fé tyé ali ? Lo boug la touzour di la pa li la donn l'ord mé bann solda la pran la désizyon par zot mèm. Sak lé sir sé ké Blaise la pran la plas prezidan l'ané Sankara lé mor ziska l'ané 2014. Mé sak lé sir sé ké li la pa fé arien pou anpèsh lo krime. Mé, sak lé vré galman sé ké Sankara lété viktime in vré konplo internasyonal. Nou va oir sa proshène foi .

(La pankor fini)

*Konmsi, isi La Rényon noré in pouvoir i diré tout sak ni ansèrv nou va fé dann nout péi. Mi pans in bann sosyété kapitalis lé riskab grins lo dan. Poitan té pa in pé sak nou téi rèv fé kan Paul Vergès lété prezidan la Réjyon pou l'otonomi ènèzètik, é pou l'oto sifizans alimantèr ?

Justin

« For an for nana son mèt » - In kozman po la rout

Sa sé in kozman I antan tazantan, mé tazantan i antann osi : piman lé for, mé kalou va kraz ali. Kosa sa I vé dir ozis ? Sanm pou moin, sa I vé dir tout lé relatif. Ou lé for, oui ! Mé ou lé pa lo pli for di mond. Sa lé bien vré ! Alon oir in l'égzanp dan la bibl : kisa lé pli for rant David épi lo zéan Goliath ? Goliath biensir ! Touléka té sak la bann l'avé shoizi ali konm shanpyon té i pans. Dann tan-la i paré té i gingn fé arèt in guèr konmsa : lé dé kan, té i shoizi in shanpyon té i fé sobate inn avèk l'ot épi sak la gagné sé son kan ké la gagné. Sak la pèrdi sé son kan ké la pèrdi. Donk Goliath la kroiz avèk David é David la larg ali Alor mé z'amé, avan défyé in moun kalkil bien z'ot afèr, plito ké pèrd z'ot l'onèr dann in konba. Alé ! Ni artrouv pli dvan !